

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2017



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2017

Le trente janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 24 janvier 2017, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Catherine TERRAZ, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Valérie ROUGERON, Marie Christine VANHOUTTE, Josiane CURT, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Fabrice ZANIVAN, David GUILLOT, Jean-Pierre JARRE, Chloé CHENAL, Maurice MONTJOVET, Esman ERGUL, Aziz ABBAS, Pierre POINTET, Lysiane CHATEL, Dominique RUAZ, Claude BESEVAL, Philippe PERRIER, Claudie LEGER, Laurent GRAZIANO, Valérie AINAUD,

Étaient excusés :

Michel BATAILLER qui a donné pouvoir à Valérie AINAUD
Noëlle AZNAR MOLLIEX qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ
Muriel THEATE qui a donné pouvoir à Martine BERTHET
Bérénice LACOMBE qui a donné pouvoir à Jean-François BRUGNON

Le quorum étant atteint (29 personnes), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2016**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 NOVEMBRE 2016**

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2016
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

1° Mise à disposition d'agents à la communauté d'agglomération Arlyère

Pascale MASOERO

La communauté d'Agglomération ARLYSÈRE a été créée au 1^{er} janvier 2017.

Cette dernière regroupe 39 Communes issues des anciennes intercommunalités : Communauté de communes du Beaufortain (CCB), Communauté de communes du Val d'Arly (Com'Arly), Communauté de communes de la Région d'Albertville (Co.RAL) et la Communauté de communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS).

Après la mise en place des principales instances (Bureau élargi, Commissions opérationnelles et Ateliers thématiques ouverts à tous les conseillers municipaux), de nombreuses délibérations seront votées pour permettre le fonctionnement de la nouvelle structure et la continuité de l'ensemble des services sur le territoire.

A ce jour, seule la politique de la ville est transférée à la nouvelle communauté d'agglomération ARLYSÈRE et avec elle les agents affectés à ces missions.

Compte tenu des délais nécessaires à la formalisation des transferts définitifs de personnel, il est envisagé la mise à disposition partielle à 50 % de 2 agents, un attaché territorial à temps complet – 6^{ème} échelon et un rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet - 6^{ème} échelon, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette mesure est prévue par deux conventions de mise à disposition après avis de la commission administrative paritaire de catégorie A et B placée auprès du centre départemental de gestion de la Savoie.

Les agents ont naturellement été informés de ces éléments et ont donné leur accord.

Le comité technique ville a par ailleurs été saisi sur ce point particulier le 16 décembre 2016.

A compter du 1^{er} juillet 2017, ces deux agents seront transférés définitivement à la communauté d'agglomération ARLYSÈRE.

2° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

DÉCISION DE DÉFENDRE EN JUSTICE ET DÉSIGNATIONS D'UN AVOCAT

VU la requête devant le tribunal administratif de Grenoble déposée le 25 octobre 2016, par la SAS BCI dont le siège social est sis 10 allée de la Vanoise 73200 Gilly sur Isère requête n° 16062001-1, recours indemnitaire à hauteur de 1 003 607 € contre la commune d'Albertville pour les préjudices subis dans le cadre du projet immobilier 108 rue de la République à Albertville au titre de la perte d'exploitation ;

décision en date du 15 décembre 2016 de défendre les intérêts de la commune et de désigner comme avocat maître Philippe GALLIARD pour assurer la poursuite de la représentation de la commune dans cette affaire.

DÉCISION DE CRÉATION ET SUPPRESSION DE RÉGIES COMPTABLES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Décision en date du 6 janvier 2017 instituant à compter du 1^{er} février la régie de recettes « parc de stationnement souterrain » pour l'encaissement des produits de stationnement du parc de stationnement souterrain de l'Hôtel de ville.

Cette régie de recettes est installée dans les locaux du parc de stationnement :
Parking souterrain place du 11 novembre 73200 Albertville.

DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
08/12/16	JARDINS FAMILIAUX	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/01/17 31/12/19	Bureau n°213, 2ème étage de 18 m²	280,80 €
27/09/16	Co.RAL/TOA/Ville	BATIMENT COUVERT Avenue de Winnenden	01/01/17 31/12/17	Bâtiment à disposition du TOA	Gracieux
23/11/16	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Espace associatif 21 Rue des Fleurs	01/11/16 31/10/17	Bungalow B Local N°6 12,49 m²	38,09 €

DÉCISIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION, LA PASSATION, L'EXÉCUTION ET LE RÈGLEMENT DES MARCHÉS ET DES ACCORDS-CADRES CONCLUS ENTRE LE 01/09/16 et 31/12/2016

Pour des Travaux				
Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M2160123	Création du local serveur, climatisation des locaux informatiques Electricité	IT'LEC 73200 ALBERTVILLE	6 074,00	14/10/2016
M3160111	Alimentation en eau potable du Fort du Mont Travaux de réfection du cuvelage du réservoir du hameau du Mont	ER RA SARL 69120 VAULX-EN-VELIN	9 000,00	16/11/2016
M2160122	Création du local serveur, climatisation des locaux informatiques Climatisation / ventilation	SAS TECA 73490 LA RAVOIRE	12 344,01	14/10/2016
Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M2160121	Création du local serveur, climatisation des locaux informatiques Cloisons / Faux-Plafonds/ Peinture/ Revêtement de sol	ROCCHIETTI S.A 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE	57 534,40	14/10/2016
M216010	Création d'une aire de jeux au Parc du Val des Roses	HUSSON International 68650 LAPOUTROIE	74 897,30	21/09/2016
Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 5 186 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M3160112	Alimentation en eau potable du Fort du Mont Travaux d'équipements et de canalisations	ETRAL 73260 LA LECHERE	109 064,44	17/11/2016
AO16007	Travaux d'aménagement et entretien de la voirie réseaux divers (accord cadre)	COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE 73203 ALBERTVILLE cedex EIFFAGE ROUTE CENTRE EST ETS SAVOIE LEMAN 73205 ALBERTVILLE CEDEX EUROVIA ALPES SAS 73800 LES MARCHES SAS SERTPR 73460 FRONTENEX	500 000,00	02/09/2016
AO16012	Réfection des réseaux et embellissement de la Place de Conflans	SAS SERTPR 73460 FRONTENEX	2 471 945,00	21/10/2016

Pour des Services				
Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO160099	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Tous risques expositions et instruments de musique	ACL Courtage 46400 ST CERE	1 726,94	06/12/2016
AO160098	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Protection juridique des agents et des élus	SMACL Assurances 79031 NIORT Cedex9	2 179,77	06/12/2016
M3160152	Evacuation, traitement des déchets et location d'une benne de 30m3 Evacuation et traitement des feuilles mortes, location d'une benne de 30m3	AXIA SAS - ETS POUGET SAS 73540 ESSERTS-BLAY	6 000,00	21/11/2016
M216009	Désherbage et nettoyage de parcs et jardins	C.A.P.S 73202 ALBERTVILLE	16 722,41	23/11/2016

Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M316012	Missions de topographie (accord cadre)	ARGE O JAMEN-FOUGEROUSSE Géomètre -Expert 73400 UGINE Frédéric BRANCHE Géomètre-Expert 73200 ALBERTVILLE Christophe GIROD 73200 GILLY SUR ISERE	30 000,00	05/09/2016
AO160092	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Multirisques et risques annexes petites	SMACL Assurances 79031 NIORT Cedex9	33 663,60	06/12/2016
M3160151	Evacuation, traitement des déchets et location d'une benne de 30m3 Traitement des déchets de volrle	NANTET LOCABENN ES 73260 AIGUEBLANCHE	35 000,00	21/11/2016
M316013	Défrichage et entretien de terrains divers	ALPES PAYSAGE - SCOP S.A. 73276 ALBERTVILLE Cedex	35 000,00	22/12/2016
AO160094	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Responsabilité et risques annexes autres	PARIS NORD ASSURANCES SERVICES 75009 PARIS	35 958,34	06/12/2016
M316014	Accord cadre Prestations impressions de documents de communication	Imprimerie BORLET 73204 ALBERTVILLE CEDEX IMPRIMERIE CUSIN 38300 MEYRIE LAMAZIERE Imprimeur 69153 DECINES LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE 54110 DOMPAISLE SUR MEUSE S.A. TECHNIC COLOR 38130 ECHIROLLES	50 000,00	20/10/2016
AO160093	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE 69009 LYON	65 191,26	06/12/2016
AO160091	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Dommages aux biens et risques annexes	BEAC 25000 BESANCON	67 868,85	06/12/2016
AO160096	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Risques statutaires du personnel collectivités de moins de 30 agents	PILLIOT Assurances 62120 AIRE SUR LA LYS	69 633,00	06/12/2016

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 207 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO16014	Gestion du parc de stationnement souterrain de l'hôtel de Ville	INDIGO PARK 13006 MARSEILLE	107 202,22	30/12/2016
AO160095	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Flotte automobile et risques annexes	SMACL Assurances 79031 NIORT Cedex 9	133 310,40	06/12/2016
M316010	Géo-détection et géo-référencement de réseaux électriques enterrés	ABEST GEO DETECTION 73400 UGINE	200 000,00	24/10/2016

Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO160097	Groupement de commandes pour les assurances de 17 collectivités et établissements publics de la région d'Albertville Risques statutaires du personnel collectivités de 30 agents et plus	SOFAXIS 18110 VASSELAY	604 685,00	06/12/2016

3° Remerciements des associations

Martine BERTHET

La délégation de Savoie de l'Association des Paralysés de France remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la salle de la Pierre du Roy le 18 décembre dernier pour l'organisation du repas du Noël en faveur des personnes handicapées motrices.

4° Événements familiaux

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères félicitations à :

- Jérôme CHENAVAL, adjoint technique principal 2ème classe au sein du service espaces verts pour la naissance de son fils Louis le 22 décembre 2016.

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à :

- Régina CHARLES, adjointe administrative au sein du service état-civil citoyenneté et population pour le décès de son papa

5° Le prochain conseil municipal est programmé lundi 20 février 2017 à 18 heures

QUESTIONS ORALES

1° Plan grand froid

Martine BERTHET

Le Plan Froid pour les personnes sans abri est organisé au niveau départemental par la Préfecture de Savoie via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP).

La SASSON gère l'application du dispositif sur Chambéry, Moutiers, Bourg Saint Maurice et Albertville ainsi que le **115 (appel gratuit)**.

Le 115 permet à toute personne en recherche d'hébergement d'urgence d'être mise en relation

avec un interlocuteur qui pourra l'orienter sur les solutions les plus proches. Les écoutants du 115 connaissent le nombre de places disponibles dans les différents lieux d'hébergement du département de la Savoie.

Des réunions de pilotage avec les services de la DDCSPP sont organisées régulièrement afin de suivre l'activité et d'évoquer les difficultés.

Réunion départementale : 9 novembre 2016

Partenaires locaux : CCAS, Pass de l'Hôpital, Délégation Territoriale, SASSON, Polices municipale et nationale, Restos du Cœur, Secours populaire, Secours catholique, Croix Rouge.

Le CCAS d'Albertville est présent et organise des réunions de coordination en lien avec la Sasson sur le plan local pour :

- relayer les informations départementales à l'ensemble des partenaires du territoire sur les dispositifs existants en matière d'hébergement d'urgence durant l'hiver, au niveau départemental et local.
- faire un état des lieux de l'existant en terme d'accueil des personnes sans résidence stable pendant la période hivernale
- coordonner l'action des différents partenaires afin d'avoir un discours commun en matière d'orientation des personnes à la recherche d'un hébergement durant l'hiver.

Réunions locales : 7 décembre 2016 / 8 février 2017

Places d'Hébergement d'Urgence sur notre territoire :

Albertville 27 places

Moutiers 19 Places (ouverture du 04/11/2016 au 03/02/2017)

Centre Hébergement d'Urgence Albertville

Tél : 115

51 rue de Narwick 73200 Albertville

accueil sur appel et orientation du **115**

horaires de 18 h à 8 h 7j/7

Accueil de jour

Tél : 06 98 38 55 86

889 chemin des 3 Poiriers 73200 Albertville

accès libre

horaires de 8h30 à 17h30 7j/7

Concernant les personnes sans domicile qui se rendent dans les accueils des différentes structures, il faut :

- dire aux personnes d'appeler **IMPÉRATIVEMENT** le 115
- proposer une mise à l'abri à l'accueil de jour
- ne pas orienter directement sur le CHU ou autres structures
- en cas de difficultés le soir :

Equipe de Rue/Maraude SASSON

du lundi au vendredi de 16h à 23h

Tel : 06 09 45 14 64

Police Nationale

Tél : 17

Un dispositif supplémentaire d'accueil d'urgence en cas de conditions exceptionnelles (températures extrêmes) et de saturation du CHU permettant la mise à disposition de 10 places dans la grande salle du Champ de Mars, est reconduit chaque année.

La Sasson et la Croix Rouge organisent les modalités d'accueil. Le déclenchement de cette ouverture reste à l'appréciation du CHU en fonction des capacités d'accueil. Le responsable du CHU a une procédure de déclenchement et les clefs des locaux. En cas de déclenchement, le CCAS est informé.

2° Organisation du championnat du monde de handball

Martine BERTHET

DELIBERATIONS

1-1-1 Débat d'orientations budgétaires 2017

Présentation d'un rapport sur les orientations générales du budget, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport fait l'objet d'un débat d'orientations budgétaires qui permet à l'assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale et préfigurant les grandes priorités qui seront reprises dans le projet de budget primitif 2017.

**SUIT UN LARGE DÉBAT.
CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, LE DEBAT EST CLOS SANS VOTE**

1-2 Tarifs du parc de stationnement souterrain

Suite à la reprise au 1^{er} février 2017 par la ville de la gestion du parc de stationnement de l'Hôtel de ville en gérance, approbation des tarifs du parc de stationnement souterrain applicables à compter du 1^{er} février 2017, avec notamment introduction de la gratuité du stationnement dans le parc souterrain les samedis de 8h30 à 19h30.

Tarifs joints en annexe.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1-1 Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération Arlysère ou à tout autre EPCI

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du plan local d'urbanisme, opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération Arlysère.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1-2 Avis sur la nouvelle dénomination de l'aérodrome d'Albertville

Le SIMACS gestionnaire de l'aérodrome d'Albertville a été sollicité par l'aéroclub d'Albertville et l'association des usagers de l'aérodrome afin d'engager une démarche en vue de modifier le nom de l'aérodrome dans le but d'y associer le nom du Général Pierre DELACHENAL.

Avis favorable de la commune à la nouvelle dénomination de l'aérodrome d'Albertville : « Aérodrome Albertville – Général Pierre DELACHENAL ».

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2 Remboursement des frais engagés par les élus – Mandat spécial – Jumelage avec Winnenden

Mandat spécial est donné à Madame Marie-Agnès LEROUX, conseillère municipale déléguée aux associations et à l'accueil des personnes âgées pour se rendre à WINNENDEN les 4, 5, 6 et 7 février 2017 pour participer au Konzerttage dans le cadre du jumelage, avec prise en charge des frais de déplacements et remboursement des frais de séjours aux frais réels sur présentation de justificatifs liés à la nature et au lieu de la mission.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-1 Acquisition PALLUEL GERMAIN – Parcelle A n°257 de 15 m² SAINT SIGISMOND

Acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 257 d'une contenance cadastrale de 15 m², appartenant aux conjoints PALLUEL GERMAIN, au prix de 330 euros (trois cent trente euros).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-2 CESSION IDEALP – Parcelle AW n°21 de 37 m² – Chemin de la Fonderie

Cession au profit de la société IDEALP de la parcelle cadastrée section AW n° 21 d'une contenance cadastrale de 37 m² sise 9003 chemin de la fonderie au prix de 1 850 euros (mille huit cent cinquante euros).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017 suite à la réforme des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations ;

Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi qu'il suit à la date du 1^{er} janvier 2017 :

Anciens grades	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Nouveaux grades	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont TNC
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux						
Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	23	22	Adjoint administratif territorial	23	22	5
Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	14	14	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	25	22	2
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux						
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	75	70	Adjoint technique territorial	75	70	31
Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	19	18	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	36	33	1
Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation						
Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	17	10	Adjoint territorial d'animation	17	10	2
Adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe	2	2	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	3	2	0
Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine						
Adjoint territorial du patrimoine de 2 ^{ème} classe	1	1	Adjoint territorial du patrimoine	1	1	0
Adjoint territorial du patrimoine de 1 ^{ère} classe	Néant	Néant	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	Néant	Néant	Néant
Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles						
Agent territorial spécialisé de 1 ^{ère}	14	13	Agent territorial spécialisé principal de	16	15	0

Anciens grades	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Nouveaux grades	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont TNC
classe des écoles maternelles			2ème classe des écoles maternelles			

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Travaux de réseaux rue de la République, rue Félix Chautemps et partie de l'avenue des chasseurs alpins et réaménagement rue de la République à Albertville – Convention de groupement de commandes

Dans le cadre de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et de l'optimisation avec le réseau de transfert programmé entre UGINE et la STEP du SIARA, une coordination de travaux avec le SIARA est nécessaire.

Ces travaux consisteront en :

- une réfection des réseaux sur la rue de la République, rue Félix Chautemps et une partie de l'avenue des chasseurs alpins avec réalisation de travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, passage en galerie technique des réseaux eaux usées, eau potable, fibre, réseau de chaleur et éclairage public ;
- le réaménagement rue de la République à Albertville : réfection des trottoirs et chaussées

Les besoins estimés sont les suivants :

Réseaux

- Maîtrises d'œuvre, études complémentaires (estimation de 300 000 € TTC)
- Travaux SIARA (estimation 3 500 000 € TTC)
- Travaux Commune d'Albertville (estimation 3 555 000 € TTC)

Réaménagement rue de la République

- Travaux Commune d'Albertville (estimation 1 080 000 € TTC)

Approbation et autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux de réseaux rue de la République, rue Félix Chautemps et une partie de l'avenue des chasseurs alpins et réaménagement rue de la République à Albertville.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Achats de fournitures scolaires, matériel pédagogique pour les écoles élémentaires, maternelles, les activités périscolaires et extrascolaires – Lancement de l'Appel d'Offres

Approbation du lancement de la consultation pour le marché "Achats de fournitures scolaires, matériel pédagogique pour les écoles élémentaires, maternelles, les activités périscolaires et extrascolaires" prendra fin au 31 juillet 2017. Le besoin existant toujours, sous forme d'un appel d'offres ouvert :

marché à bons de commandes, d'une année, renouvelable éventuellement 3 fois (soit 4 années au maximum).

- montant annuel minimum : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC.
- montant annuel maximum : 90 000 € HT soit 108 000 € TTC.

Autorisation à signer le marché concerné (ainsi que toutes les pièces afférentes) et l'exécuter.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-3 Achats de services - Transports scolaires, périscolaires et extrascolaires – Lancement de la consultation

Approbation du lancement de la consultation pour le marché "Transports scolaires, périscolaires et

extrascolaires" sous la forme d'un appel d'offres ouvert :
 marché à bons de commandes, d'une année, renouvelable éventuellement 3 fois (soit 4 années au maximum).

- montant annuel minimum : 81 300 € HT
- montant annuel maximum : 116 400 € HT.

Ce marché regroupe l'ensemble des besoins des services à la population, répartis en 4 lots distincts :

- Lot 1 = Déplacements urbains réguliers (mini annuel 10 900 € HT/maxi 15 900 € HT)
- Lot 2 = Déplacements extérieurs et irréguliers (mini annuel 26 800 € HT/maxi 38 200 € HT)
- Lot 3 = Restauration scolaire, trajets urbains réguliers
- Lot 4 = Accueil de loisirs ; déplacements urbains réguliers et ponctuels à l'extérieur de notre commune (mini annuel 11 800 € HT/maxi 16 800 € HT)

Autorisation à signer le marché concerné (ainsi que toutes les pièces afférentes) et l'exécuter.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Demande de subvention auprès de l'État, du conseil départemental de la Savoie et de la Fondation du Patrimoine pour l'opération « Restauration de la couverture du clocher et de son accès, mise en accessibilité au rez-de-chaussée de l'église Saint Grat à Conflans » - Réactualisation

Au vu des résultats de la consultation, le montant de l'opération a été réajusté :

Désignation	Montant HT
<i>Maitrise d'oeuvre</i>	18 900 €
<i>Travaux de restauration et de mise en accessibilité</i>	194 284,38 €
Restauration de la couverture du clocher (entreprise retenue)	149 058,74 €
Restauration de l'accès du clocher – Menuiserie (entreprise retenue)	26 575,64 €
Mise en accessibilité au rdc de l'église (estimation)	18 650 €
TOTAL	213 184,38 €

Approbation du plan de financement réactualisé faisant apparaître les participations financières de l'État, du conseil départemental de la Savoie et de la Fondation du Patrimoine :

Origine du financement	Montant H.T.
Etat (DRAC)	58 360,32 €
Conseil départemental de la Savoie	70 032,37 €
Mécénat (Fondation du Patrimoine)	20 096,85 €
Commune	64 694,84 €
Total	213 184,38 €

Autorisation à solliciter toutes les subventions possibles auprès de l'Etat, du conseil départemental de la Savoie, et de la Fondation du patrimoine, et à faire toutes démarches pour mener à bien ces opérations.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

6-1 Motion de soutien pour le maintien du tribunal de grande instance d'Albertville et la Cour d'Appel de Chambéry

Après de récents échanges avec des professionnels de justice, il apparaît que le devenir du tribunal de grande instance d'Albertville et de la Cour d'Appel de Chambéry n'est, à ce jour, toujours pas stabilisé.

La justice, au même titre que l'éducation, la santé ou encore la sécurité, est un service public essentiel pour le territoire d'Albertville. Une décision en notre défaveur irait à l'encontre d'une politique d'aménagement équilibrée du territoire s'appuyant sur des services publics de proximité et de qualité.

Aussi, la ville d'Albertville appelle les élus du territoire, les justiciables et les professionnels de la justice à se mobiliser pour exiger et obtenir du ministère de la Justice le maintien du tribunal de grande instance d'Albertville et de la Cour d'Appel de Chambéry.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 21H00**

PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
Tarifs 2017 applicables par emplacement au 1^{er} février 2017

Stationnement horaire et forfaitaire	Tarifs 2017 HT	Tarifs 2017 TTC
15 minutes	Gratuité	Gratuité
30 minutes	Gratuité	Gratuité
45 minutes	0,50 €	0,60 €
1 heure	0,92 €	1,10 €
1h15	1,33 €	1,60 €
1h30	1,67 €	2,00 €
1h45	1,92 €	2,30 €
2 heures	2,17 €	2,60 €
2h15	2,33 €	2,80 €
2h 30	2,42 €	2,90 €
2h 45	2,50 €	3,00 €
3 heures	2,58 €	3,10 €
3h15	2,67 €	3,20 €
3h30	2,75 €	3,30 €
3h45	2,83 €	3,40 €
4 heures	2,92 €	3,50 €
4h15	3,00 €	3,60 €
4h30	3,08 €	3,70 €
4h45	3,17 €	3,80 €
5 heures	3,25 €	3,90 €
5h15	3,33 €	4,00 €
5h30	3,42 €	4,10 €
5h45	3,50 €	4,20 €
6 heures	3,58 €	4,30 €
6h15	3,67 €	4,40 €
6h30	3,75 €	4,50 €
6h45	3,83 €	4,60 €
7 heures	3,92 €	4,70 €
7h15	4,00 €	4,80 €
7h30	4,08 €	4,90 €
7h45	4,17 €	5,00 €
8 heures	4,25 €	5,10 €
8h15	4,33 €	5,20 €
8h30	4,42 €	5,30 €
8h45	4,50 €	5,40 €
9 heures	4,58 €	5,50 €
9h15	4,67 €	5,60 €
9h30	4,75 €	5,70 €
9h45	4,83 €	5,80 €
10 heures	4,92 €	5,90 €
10h15	5,00 €	6,00 €
10h30	5,08 €	6,10 €
10h45	5,17 €	6,20 €
11 heures	5,25 €	6,30 €
11h15	5,33 €	6,40 €
11h30	5,42 €	6,50 €
11h45	5,50 €	6,60 €
12 heures	5,58 €	6,70 €
24 heures	5,83 €	7,00 €
Forfait hebdomadaire (congrès 7 jours)	12,50 €	15,00 €
Forfait quinzaine (congrès 15 jours)	23,33 €	28,00 €
Ticket perdu	5,83 €	7,00 €

Stationnement gratuit le samedi de 8h30 à 19h30

PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
 Tarifs 2017 applicables par emplacement au 1^{er} février 2017

<u>Abonnements</u>	Tarifs 2017 HT	Tarifs 2017 TTC
Abonnement 24h/24		
Mensuel	44,17 €	53,00 €
Trimestriel	119,17 €	143,00 €
Annuel	424,17 €	509,00 €
Ou prélèvement automatique mensuel	35,00 €	42,00 €
Abonnement moto 24h/24		
Mensuel	28,33 €	34,00 €
Abonnement jour (de 7 heures à 21 heures, du lundi au samedi)		
Mensuel	35,83 €	43,00 €
Trimestriel	95,00 €	114,00 €
Annuel	339,17 €	407,00 €
Ou prélèvement automatique mensuel	28,33 €	34,00 €

Pour tout abonnement pris en cours de mois, la durée de l'abonnement est prolongée du nombre de jours restant à courir jusqu'à la fin du mois, cette période supplémentaire étant facturée au montant de l'abonnement choisi proratisé au nombre de jours restant à courir jusqu'au dernier jour du mois.